



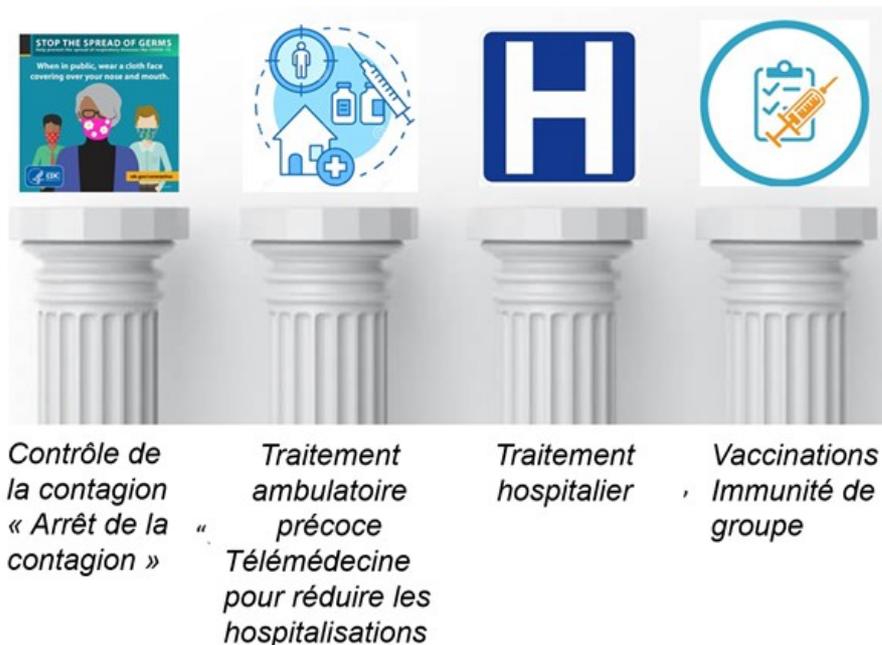
BonSens.org Votre association

A ce jour nous sommes plus de 23 300 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques semaines. **Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg. Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrions pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.

Info clés : les éléments importants de cette semaine

- Nous rappelons aussi **[l'étude publiée par le Dr McCullough](#)** qui évoque la réponse à une épidémie qui comprend les 4 piliers suivants que nous utiliserons pour parler de nos analyses.



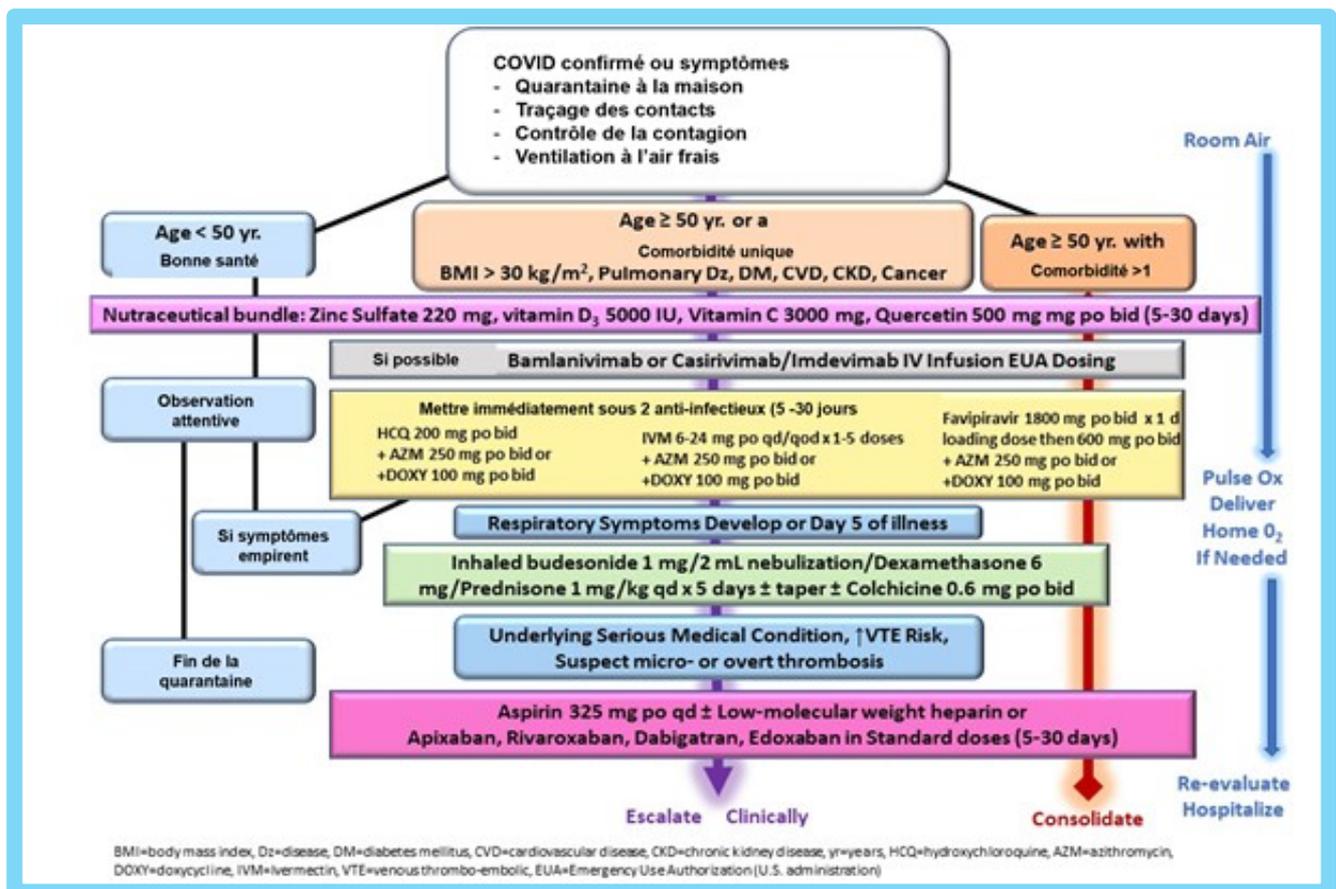
• PILIER 2 - TRAITEMENT

- Sur les traitements, **l'ivermectine** a fait de plusieurs articles en Grande-Bretagne (Daily Mail et le Times) reportant son efficacité. A l'inverse dans les médias français (Libération, détenu par Altice) faisait un article questionnant l'efficacité se cantonnant à des données françaises sans regarder au-delà des frontières. Pourtant le **Dr Andrew Hill consultant pour l'OMS déclare que sur 11 essais cliniques randomisés montrent des résultats positifs**. La **Macédoine du Nord a approuvé l'ivermectine** comme traitement contre la Covid. Plusieurs autres pays la considèrent actuellement. D'un autre côté **le traitement de Pr Thomas Borody (Australie) à base d'ivermectine, de doxycycline et de zinc, donne un résultat à 100% en phase précoce**. Pourquoi ces vieilles molécules n'ont pas été testées en France.

- Des **études revues et publiées ont montré l'effet notable et scientifique de la vitamine D** dans le système de défense immunitaire et particulièrement contre la Covid19. Malgré cela, un média Mainstream a trouvé le moyen d'affirmer le contraire à partir d'une étude en prépublication et non revue. Ce n'est plus l'information en continu mais la désinformation en permanence, qui est grave car cela affecte les personnes immuno-déficientes dont beaucoup sont les personnes âgées. **Rappelons que l'Académie de médecine a prôné l'usage de la vit D pour les personnes âgées dans le cadre de la COVID19.**

L'Académie nationale de Médecine :

- rappelle que l'administration de vitamine D par voie orale est une mesure simple, peu coûteuse et remboursée par l'Assurance Maladie ;
- confirme sa recommandation d'assurer une supplémentation vitaminique D dans la population française dans un rapport en 2012 [2] ;
- recommande de doser rapidement le taux de vitamine D sérique (c'est-à-dire la 25 OHD) chez les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de Covid-19, et d'administrer, en cas de carence, une dose de charge de 50.000 à 100.000 UI qui pourrait contribuer à limiter les complications respiratoires
- recommande d'apporter une supplémentation en vitamine D de 800 à 1000 UI/jour chez les personnes âgées de moins de 60 ans dès la confirmation du diagnostic de Covid-19.



• PILIER 4 - VACCIN

- Les premières vaccinations ont eu lieu en France malgré le fait que seul 40% des français soient en faveur de ce vaccin Pfizer. Le déploiement est lent et une fois n'est pas coutume, nous sommes d'accord avec le ministre de la Santé qui semble respecter les lois bioéthiques et le consentement. Monsieur vaccin, le Dr Alain Fisher, qui a exprimé ses réserves sur la vaccination, tient un discours à l'avantage des français.



Cette lenteur et réserve nous permet d'observer les effets secondaires, réactions allergiques occasionnées comme celle [sur une médecin au Mexique](#) ou d'autres rapportés dans le monde. On ne peut que déplorer la position de certains journalistes et médecins sur les plateaux de télévision, qui confondent vraisemblablement vitesse et précipitation, au détriment du serment d'Hippocrate ; le serment précise qu'en aucun cas il ne faut tirer parti de la situation pour forcer les consciences.

- Nous rappelons qu'à ce jour il n'a pas été prouvé que **le vaccin expérimental Pfizer** protège des formes graves, des décès ni de la transmission du virus. Plusieurs médecins se sont d'ailleurs exprimés sur l'expérience grandeur nature de cet épisode de vaccination et des conséquences des primes aux médecins pour la consultation pré-vaccinale.
- **Les autres points qui ont attirés notre attention sont :**
 - ❖ Pfizer propose de vacciner le « groupe témoin » de son expérimentation, ce qui empêcherait un suivi scientifique de l'efficacité et des effets secondaires du vaccin à long terme, et ce n'est donc plus un essai randomisé conforme.
 - ❖ On a pu noter qu'en Angleterre suite à une carence de doses du vaccin Pfizer, il a été rendu possible d'injecter des vaccins de laboratoires différents. Ce qui reste à vérifier c'est la différence d'épitope des anticorps. Une première dans l'histoire de la médecine humaine, que l'on ne fait même pas aux animaux.
 - ❖ Le variant anglais : de nombreuses informations circulent à ce sujet. Nous avons noté que, bien que les media mainstream présentent que ce virus plus contagieux affecterait plus gravement les enfants que le virus initial, [cette information a été totalement démentie par le Royal College of Paediatrics and Child Health du Royaume Unie \(RCPCH\) et déclare](#) « *l'écrasante majorité des enfants et des jeunes ne présentent aucun symptôme ou une maladie très légère* »

Le professeur Russell Viner, président du RCPCH, a déclaré:

Les services pour enfants sont généralement occupés en hiver. Pour le moment, nous ne constatons pas de pression significative de COVID-19 en pédiatrie à travers le Royaume-Uni. Au fur et à mesure que les cas dans la communauté augmentent, il y aura une légère augmentation du nombre d'enfants que nous voyons avec COVID-19, mais l'écrasante majorité des enfants et des jeunes ne présentent aucun symptôme ou une maladie très légère. La nouvelle variante semble toucher tous les âges et, à ce jour, nous ne voyons pas de plus grande gravité chez les enfants et les jeunes.

- Le DGS Jérôme Salomon a fait passer une directive MARS **conseillant aux centres médicaux de disposer d'adrénaline en cas de choc anaphylactique** (cf annexe). Le Dr Salomon est donc conscient des risques que la vaccination fait prendre sur les personnes [ayant des allergies](#). [Un article du magazine Science](#) fait état que 70% des individus seraient allergiques à certaines formes du polyéthylène glycol.

● AUTRES POINTS NOTABLES :

- Le **couvre-feu imposé maintenant de 18h à 6h dans 15 départements** montre l'échec de la politique sanitaire et l'arbitraire de ces décisions restreignant les libertés, l'épidémie reculant nettement dans certains de ces territoires et dans les autres, la hausse relative du nombre de cas provient de la hausse massive des dépistages.
- Le Pr Perronne, Pr Trouillas ainsi que d'autres médecins [ont attaqué le décret du ministre](#) sur la liberté d'expression des médecins par le biais de leur avocat Me Benages.



- **Nous notons aussi qu'en 2020 la grippe ainsi que toutes les autres viroses respiratoires semblent avoir complètement disparues** ; ainsi que le débat scientifique à ce sujet. De plus l'OMS et la HAS ont indiqué que la Covid est pathognomonique. Dans son debriefing, le contre-amiral Augier a indiqué que l'IHU avait demandé de suivre **les autres virus que le SARS-CoV2**, comme le virus de la grippe, dans les eaux usées à Marseille, démontrant par la même l'expertise marseillaise.
- L'IHU a aussi saisi le CSA pour évoquer le temps de parole des divers médecins ainsi [que les liens d'intérêts](#).

LES ACTIONS MENEES DE LA SEMAINE

ACTIONS JURIDIQUES

- **Traitement en phase précoce** : Procédure en cours de rédaction sur les traitements en phase précoce avec divers médecins France (HCQ, ivermectine). Nous avons de plus fait une revue de la littérature en France et à l'étranger qui montre **l'efficacité de l'ivermectine**. La déposition sous serment du Dr Pierre Kory devant le sénat américain dit que ce traitement marche en phase précoce et que cela éviterait bien des complications médicales voir des décès. Un impact fort positif d'après lui sur l'engorgement des hôpitaux.
- **Recours Référé Liberté contre l'état d'urgence sanitaire**, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité sans sursis à statuer portant sur la loi du 23 mars 2020 (adoptée en 5 jours et permettant ce régime d'exception jusqu'au 1er avril 2021) et remontées mécaniques.
- Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité.
- La mise en demeure du HCSP a été reçue concernant les avis masqués sur le remdesivir suite à l'avis favorable de la CADA pour qu'ils soient publiés en version intégrale. **Ils ont jusqu'au 11 janvier pour le publier**. Le tribunal administratif sera saisi en cas de non publication.
- Demande à l'ANSM de **suspendre les inclusions sur la branche remdesivir** de l'essai clinique Discovery alors que cette molécule est inefficace voire dangereuse (**3 des 77 enfants en ayant pris aux US sont morts**).
- **Remdesivir et Union Européenne**: action envisagée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision.
- **Revue des actions au pénal sur le décret Rivotril**: si nous trouvons une action en cours nous la supporterons ou en lancerons une. (Ceci a été couvert par FranceSoir, une enquête a eu lieu sur France 3).
- Nous portons une grande attention sur les **mesures liberticides et le potentiel reconfinement** qui pourrait en découler sans présenter un rationnel scientifique. **Nous regardons aussi la mise en perspective de toutes les décisions de santé publique prises eu égard des diverses lois bioéthiques** y compris sur les pressions que l'on pourrait exercer sur les patients notamment sur les « potentielles obligations vaccinales » qui font l'objet d'un projet de loi. Nous chercherons à clarifier ces éléments avec divers experts (médicaux, juridiques, et autres spécialistes de la bioéthique). **Nous suivons de manière hebdomadaire les actions de l'avocat Reiner Fuellmich ainsi que celle de Michael Swinwood.**



COMMUNICATION

- [Debriefing avec le contre-amiral Patrick Augier](#) sur le contrôle des eaux usées à Marseille comme outil de suivi des virus. A voir sans faute.
- [Debriefing avec le Me Swinwood avocat au Canada](#) qui a déposé une plainte au pénal pour génocide et crime contre l'humanité.
- [Debriefing avec le Dr Maudrux qui évoque](#) l'omerta des médecins qui n'osent pas parler de peur des représailles du Conseil de l'Ordre.

Les questions importantes sur lesquelles nous cherchons des témoignages, experts et supports en ce moment sont :

1. **Décret Rivotril** : un point important qui attire notre attention est « le décret Rivotril » et la possibilité que ce soit considéré comme un acte de « non-assistance à personne en danger ». Le [Rivotril](#) est un médicament qui a été recommandé en compassionnel dans les EHPAD, c'est un antiépileptique qui a été utilisé comme un narcoleptique. C'est un dépresseur respiratoire qui est contre-indiqué en cas de maladie pulmonaire aigüe. L'utilisation de Rivotril peut donc précipiter la mort de personnes âgées, ce qui s'apparente à de l'euthanasie. Nous travaillerons avec des médecins et avocats à ce sujet. Rappelons qu'en juin 2020, le professeur Trouillas a porté plainte au Conseil d'Etat.
2. Le **suivi de la mortalité** de la Covid-19 par rapport aux [autres virus des années précédentes](#)
3. **Impact du port du masque** sur les autres maladies infectieuses. Il faut faire attention car il existe divers types de masques. Il y a plusieurs observations émanant de professionnels à ce sujet. Les masques **peuvent être utiles** mais la position qui semble naître est que **le type de masque et son utilisation** doivent être précisés et adaptés à **l'environnement et la situation**.
4. Impact économique et psychiatrique du nouveau confinement. Ceci sera couvert dans l'enquête que nous avons menée.
5. Impact du télétravail sur tous ses aspects.
6. Rupture d'égalité liée au confinement et entre divers métiers (restaurants, bars, petits commerces,..)

Pour communiquer avec nous, utilisez le formulaire sur le site de www.BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg).

La France a besoin de Bon Sens qui est au centre de nos préoccupations citoyennes.



Sur l'association

Après le dépôt des statuts au tribunal d'Illkirch, nous attendons toujours le numéro RNA de l'association. Notre avocat a téléphoné au tribunal pour se renseigner et la période Covid a affecté les capacités à traiter le dossier : il nous dit : « le choix du siège veut qu'Illkirch soit compétent, qui est un Tribunal désorganisé du fait d'effectifs absents. » Nous vous tiendrons informés des développements. Ceci étant dit, cela ne nous a pas empêché de bien avancer sur les divers sujets et de mettre en œuvre des actions et procédures juridiques portées par les membres du bureau.

Pour information les fonds collectés sont cantonnés chez Hello Asso ou en cheque en attente d'encaissement sur le compte bancaire. Les actions menées l'ont été à la charge des membres du bureau et tous les membres travaillent bénévolement. Un autre point qui a été soulevé est le choix de l'association loi de 1908, ce choix a été effectué afin de permettre de pouvoir tenir les assemblées générales de manière électronique, certains détracteurs ont fait part de la possibilité d'une association loi 1908 de faire des profits à partir du moment où cela est compatible avec l'objet associatif, **les membres du bureau déclarent n'avoir nulle intention de ce genre**, même si les statuts le prévoient.

A propos de BonSens.org

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs... des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.

Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraîne anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19
- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

Les ambitions de l'association

- Éclairer les événements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens



Site Web : www.bonsens.org

Twitter : [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg)

Facebook : [@BonSensAssociation](https://www.facebook.com/BonSensAssociation)

Contact presse : contact@bonsens.org

Annexes

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<h3>MARS</h3> <p>Message d'Alerte Rapide Sanitaire</p>
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ CENTRE DE CRISE SANITAIRE	
DATE : 23/12/2020	REFERENCE : MARS N°2020_121
OBJET : APPROVISIONNEMENT D'ADRENALINE EN PREVISION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DE LA COVID-19	
Pour action	
<input checked="" type="checkbox"/> Etablissements hospitaliers <input checked="" type="checkbox"/> SAMU / Centre 15	
Service(s) concerné(s) : Urgences, SAMU, ORL, Pneumologie, Réanimation, SMIT, Gériatrie, SSR, EHPAD,	
Pour information	
<input checked="" type="checkbox"/> DGOS <input checked="" type="checkbox"/> ARS <input checked="" type="checkbox"/> SpF	
<input type="checkbox"/> DGCS <input checked="" type="checkbox"/> ARS de Zone <input type="checkbox"/> ANSM <input type="checkbox"/> Autre :	
Mesdames, Messieurs,	
A l'attention des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des unités de soins de longue durée (USLD) et d'autres lieux d'hébergements comme les résidences autonomie et les résidences services,	
Une campagne de vaccination contre la COVID-19 va être déployée très prochainement.	
Le contexte particulier d'un vaccin nouveau impose une surveillance rapprochée de la personne éligible à la vaccination d'au moins 15 minutes après l'injection. En effet, la réalisation d'un vaccin peut entraîner chez un patient une réaction allergique de type anaphylaxie. Il s'agit d'une complication exceptionnelle de la vaccination, estimée à moins de 1 cas/100.000 doses ¹ . Elle peut concerner tous les patients et tous les vaccins. Le professionnel de santé doit pouvoir réagir devant une réaction allergique en attendant le SMUR lorsque celle-ci dépasse le simple phénomène allergique.	
Le traitement de l'anaphylaxie, fondé sur la reconnaissance du tableau clinique a fait l'objet de recommandations de la Société Française de Médecine d'Urgence et de la Société Française d'Allergologie. L'utilisation d'adrénaline en intramusculaire à une posologie 0,01 mg/kg de poids , avec un maximum de 0,5 mg constitue la base de la prise en charge des formes sévères.	
Par conséquent, afin de pouvoir palier à toute nécessité, il vous incombe de :	
➤ Vous assurer que votre dotation pour soins urgents comporte à minima deux ampoules d'adrénaline de 1mg/1ml, deux seringues tuberculiques de 1ml et deux aiguilles intramusculaires 21 Gauges et de vous assurer de la validité de la date de péremption de ces ampoules et dispositifs d'injection ;	
<small>¹ https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Aspects-pratiques/Allergies-et-autres-contre-indications/Prise-en-charge-de-l-anaphylaxie</small>	
➤ Ou, à défaut, vous procurer une boîte de 10 ampoules d'adrénaline de 1mg/1ml auprès de votre fournisseur habituel et du nécessaire d'injection s'il vous fait défaut.	
Pr. Jérôme Salomon Directeur Général de la Santé <i>Signé</i>	